

ETE 2025

GARD

MER ET ACTIVITES AQUATIQUES  
11/16 ANS



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANDES – 91 Impasse Joliot-Curie 40280 SAINT PIERRE DU MONT  
Tél : 05.58.06.53.90 Courriel : [vacances@laligue40.fr](mailto:vacances@laligue40.fr) Site : [www.laligue40.fr](http://www.laligue40.fr)  
Association adhérente à la Ligue de l'Enseignement – Centre Confédéral, 3 Rue Récamier 75341 PARIS CEDEX 07  
immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM 075 100 379  
Garantie financière : UNAT – 8 Rue César Franck – 75015 PARIS  
SIRET : 77559809700068 – RC N°00714432 13 : APAC - 3 Rue Récamier – 75007 PARIS

## RENDEZ-VOUS

Une convocation vous a été adressée, les horaires et lieux de rendez-vous figurent sur cette dernière (ne pas oublier le pique-nique pour le voyage aller).

## HÉBERGEMENT

Séjour sous tente en gestion libre.

Camping La brise de Camargue  
Avenue Marcel Carrière

13460, Les Saintes Maries de la Mer

Capitale de la Camargue, Les Saintes Maries de la Mer, est une station balnéaire située dans le département des Bouches du Rhône. Entourées d'immenses plaines d'étangs sauvages, la ville offre de nombreuses activités avec en toile de fond un environnement protégé qui est resté authentique.

Le camping La Brise de Camargue \*\*\* bénéficie d'un environnement exceptionnel aux Saintes Maries de la Mer : au cœur du Parc Naturel Régional de Camargue, en bord de plage, entre mer et étendues sauvages... Il bénéficie d'un accès direct à l'une des plus grandes plages de sable fin de la côte méditerranéenne.

Le camping met à disposition :

- Emplacements tentes de 80m2 (tentes 4 personnes)
- Espace aquatique (piscine et toboggan)
- Terrain de pétanque
- Blocs sanitaires
- Aire de jeux

## TRANSPORT

Transport au départ de Mont de Marsan ou Saint Paul les Dax en autocar.

**Vous avez choisi le lieu de départ et retour au moment de l'inscription de votre enfant, il est mentionné sur la convocation ci-jointe. Pour des raisons d'organisation auprès de nos autocaristes, toutes les modifications de lieux seront prises en compte jusqu'à 10 jours avant le départ uniquement.**

## 1<sup>er</sup> et dernier repas servis

Premier repas servi : dîner

Dernier repas servi : déjeuner

**Prévoir un pique-nique pour le voyage aller.**

**Tu aimes le soleil, la nature, la mer, le sport et l'aventure ! Viens à la découverte de Saintes Maries de la Mer !**

- Visite des Saintes Maries de la Mer
- Bouée tractée
- Baptême de jet ski
- Paddle
- Découverte de la Faune des Saintes et de la Camargue avec la balade en bateau sur le petit Rhône
- 2 séances de Catamaran ou d'Optimist
- Baignades
- Autres activités : grands jeux, jeux sportif, veillées...

**De bons moments de rires également au rendez-vous...et de nombreuses activités proposées par l'équipe d'animation.**

► **Documents obligatoires liés aux activités ou au séjour :**

**ATTESTATION DE REUSSITE du Pass-nautique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques**

## ORGANISATION DU SEJOUR

► **Équipe d'encadrement** : Les participants sont encadrés par une équipe d'animation (BAFA/BAFD). L'équipe éducative mettra tout son savoir-faire et tout son dynamisme pour que chaque enfant puisse profiter au maximum de son séjour, des apprentissages de vie collective, de respect des autres, et de l'environnement.

► **Alimentation** : Le séjour se déroulera en gestion libre, c'est-à-dire que les repas seront cuisinés par l'équipe d'animation et les enfants. De plus, l'équipe devra intégrer les enfants dans la réalisation du menu et des courses. Les repas sont des moments importants de la vie collective en centre de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels. Notre restauration proposera des menus de substitution en cas de besoin.

Les régimes alimentaires, médicaux ou allergènes seront respectés en conformité avec la fiche sanitaire et le certificat médical.

Merci de signaler le plus rapidement possible tout problème allergique ou toute particularité alimentaire concernant votre enfant, afin que nous puissions le prendre en compte.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

1- Par internet :

Nous avons décidé de rester en contact avec vous en vous donnant des nouvelles et des photos **des groupes** via un journal de bord sur Internet. Pour le consulter pendant le séjour il vous suffit de vous connecter au site <http://www.ondonedesnouvelles.com>.

Le code d'accès vous sera transmis avec la convocation de départ.

Une partie des photos du journal de bord va constituer un album photo que vous pouvez consulter et imprimer dans la rubrique « Voir l'album photo » du journal de bord.

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

► **Trousseau** : Il est recommandé de prévoir des vêtements pratiques et solides pour les activités sportives (survêtements, baskets, pantalons toile...) mais aussi crème solaire, casquette et lunettes. Prévoir le linge (trousseau habituel marqué au nom de l'enfant à l'aide de bandes tissées cousues) pour 7 jours ainsi qu'un sac à linge sale pour le retour des vêtements à la fin du séjour. Prévoir pour dormir : un tapis de sol, un duvet, un coussin (matelas gonflable interdit)

- 1 sac de couchage + 1 tapis de sol
- 1 sac à dos
- 1 lampe de poche
- 1 une paire de tennis
- 2 paires de claquettes / tongs
- 1 K-Way
- Sous-vêtements pour 12 jours (slips ou culottes, chaussettes, pyjama ...)
- Vêtements de jour (tee-shirts, shorts, pantalon, pull pour les soirées plus fraîches)
- Maillots de bain et serviettes de bain
- Crème solaire, crème contre les piqûres de moustiques et répulsif.
- Lunettes de soleil, chapeau ou casquette
- Trousse et serviettes de toilette
- Facultatif : masque, tuba ....

► **Argent de poche** : Il sera à glisser dans une enveloppe au nom du participant, remise au Directeur du Centre ou au responsable du groupe ou au départ...Une "banque" est ouverte régulièrement. Nous vous conseillons de ne pas confier à vos enfants une somme trop importante dont ils ne sauraient avoir l'utilisation.

### ► Santé

Remplir correctement la fiche individuelle de renseignements et médicale et la signer, elle est obligatoire. Elle peut être importante en cas d'intervention chirurgicale. Il est inutile de joindre le carnet de santé, **par contre nous vous rappelons qu'il est impératif de fournir la copie des vaccins à jour sans quoi nous ne pourrons pas garder l'enfant sur le centre.**

Si vous suivez un traitement médical, vous devez impérativement :

- \* Fournir une photocopie de l'ordonnance, ainsi que les médicaments en nombre suffisant.
- \* Prévenir le directeur du centre (en cas de rendez-vous au centre) ou l'animateur responsable du voyage. Joindre une photocopie de l'attestation de la Carte Vitale et de votre mutuelle.

Pour les bénéficiaires de la Couverture Santé Solidaire (CSS), joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation CSS et une photocopie de l'attestation de la Carte Vitale.

En cas de maladie, le centre de vacances avance les frais médicaux immédiats, ils sont à rembourser à la Ligue de l'Enseignement. Une facture vous sera adressée avec une photocopie de la feuille de soins et de la prescription médicale, l'original vous sera envoyé dès réception de votre règlement.

► **Utilisation du téléphone mobile** : L'utilisation du téléphone mobile sera soumise à des règles énoncées par le directeur en début de séjour.

► **Objet de valeur** : La nature du séjour nous conduit à déconseiller vivement la présence de tout objet de valeur (bijoux, vêtements de marques, téléphone mobile...).

Les lunettes de vue demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire.

Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. L'équipe d'animation et le centre déclinent toutes responsabilités quant à la perte ou le vol d'objets de valeurs (portable, bijoux, argents...).

► **Cigarette** : Il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif. Le décret N° 2006-1386 du 15 novembre 2006 précise que : l'interdiction de fumer s'applique dans les espaces non couverts destinés à l'accueil ou à l'hébergement des mineurs, il ne peut y avoir dans les établissements utilisés pour l'accueil de mineurs d'emplacement aménagés pour les fumeurs.

## ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par l'assurance APAC :

\* En responsabilité civile : dommages corporels et matériels causés à un tiers dans le cadre des activités du séjour.

\* Vol, s'il y a eu effraction (avec une franchise de 110 €)

Les objets de valeur, sont emmenés aux risques et périls de leurs propriétaires. Vacances Pour Tous décline toutes responsabilités en cas de perte, de disparition ou de dommage.

\* En cas d'accident corporel, l'assurance APAC intervient en complément de la sécurité sociale et de la mutuelle complémentaire.

\* Avec rapatriement sanitaire d'urgence en cas de maladie grave ou d'accident corporel, après accord obligatoire du médecin et de l'Assistance APAC.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Documents à remettre le jour du départ :

- **La fiche sanitaire complétée et signée.**
- **Copie des vaccins à jour obligatoire** : la photocopie du carnet de santé ou certificat de vaccinations à jour de l'enfant.
- **La fiche individuelle** comprenant l'attestation de droit à l'image.
- **Pour les moins de 16 ans** : Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale ou de l'attestation de la CSS (à jour) et la photocopie de la carte de mutuelle.  
**Pour les plus de 16 ans** : La carte vitale et la photocopie de la carte de mutuelle.
- **L'enveloppe argent de poche** (non cachetée) au nom de l'enfant.
- **La fiche trousseau** n'est pas à glisser dans l'enveloppe mais à mettre dans la valise.
- **Si l'enfant a un traitement médical, remettre une copie de la prescription médicale et le traitement.**
- **Attestation d'aptitude au Pass Nautique**

Nous attirons votre attention sur le caractère impératif des documents à fournir et le fait de nous remettre un dossier à jour et complet. Nos autorités administratives de tutelle (DDETSPP) nous rappellent régulièrement qu'il est de notre devoir de ne pas garder un enfant ou un jeune sur nos séjours dans le cas où ces obligations ne sont pas satisfaites.

Bon séjour avec la Ligue de l'enseignement des Landes !

EFFETS A EMPORTER		QUANTITES				OBSERVATIONS  PERTES
		Conseillées	Fournies par les parents	Relevées à l'arrivée	Relevées au départ	
<b>Vêtements de jour</b>	Slips ou culottes	10				
	Paire de chaussettes	10				
	Pantalons / Jeans	3				
	Shorts / bermudas	5				
	Kway / imperméable (absolument indispensable)	1				
	Blouson / veste	1				
	Pull-overs chauds	2				
	Tee-shirts	10				
	Gilets / Sweets	2				
	Joggings / survêtements	2				
<b>Nuit</b>	Pyjamas ou chemises de nuit	2				
	<b>SAC DE COUCHAGE et Matelas de sol</b>	1				
	UNE TAIE D'OREILLER	1				
<b>Baignade</b>	Maillot de bain	1				
	Serviettes de bain	2				
<b>Chaussures</b>	Paire de tennis / marche	1				
	Paire de sandales ou nu pieds (en bon état mais pas neuves)	1				
	Paire de vieux basket	1				
	Paire de chaussons	1				
<b>Toilette</b>	Serviette de toilette et gants	3				
	Tube de dentifrice	1				
	Savon liquide de préférence	1				
	Flacon de shampoing	1				
	Brosse à dents	1				
	Peigne / brosse à cheveux	1				
<b>Divers</b>	Mouchoirs papiers	6				
	Gourde + Lampe de poche	1				
	Petit sac à dos	1				
	Paire de lunettes de soleil	1				
	Tube de crème solaire écran total (indice 50 minimum)	1				
	Casquette / chapeau	1				
	Sac de couchage + oreiller + tapis de sol (matelas gonflable interdit)	1				

Important : toutes les pièces du trousseau doivent être obligatoirement marquées au nom de l'enfant